

PROCES VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du mercredi 30 septembre 2021

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi le mercredi 30 septembre 2021 à 18h15 à la salle des fêtes d'Artenay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

✓ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Elodie BEUCHERIE (Rouvray-Sainte-Croix), Miriane BONHOMMET (Saint-Sigismond), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtres), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Thierry CLAVEAU (Villamblain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Hélène DARVOY-PEROT (Cercottes, suppléante de Marie Paule DUMINIL), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Thierry COUTANT (Saint-Péravy-la-Colombe, suppléant de Sylvain HODEAU), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Dimitri MICHAUD (Gidy), Yves PINSARD (Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

✓ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine, suppléant d'Odile BRET), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (Cléry-St-André, suppléant de Gérard CORGNAC), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Jean-Yves GUINARD (Meung-sur-Loire, suppléant de Laurent SIMMONET), Yohann CHESNEAU (Binas, suppléant de Solange VALLEE), Bruno VIVIER (Charsonville),

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Stéphane TRICOT (Rouvray Sainte Croix), Anne-Elodie LEGRAND (Ruan), Claude PELLETIER (Chevilly) Brigitte BLAIN (Chevilly), Mathieu NOEL (Bucy Saint Liphard).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André).

A donné pouvoir :

Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine) à Bruno VIVIER (Charsonville)

Florence NAIZOT (Beaugency) à Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés)

Ainsi que : Guillaume BARTOLI et Llanah CORVO (Conseil départemental du Loiret), Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Hervé LEFEVRE (Rozières en Beauce), Benoit PERDEREAU (Gidy), René DAUDIN (Adjoint à Artenay)

M. Jacquet et M. Cuillerier souhaitent la bienvenue aux élus.

1. Approbation du procès-verbal du 1^{er} juin 2021

Monsieur le Président demande aux Membres s'ils ont des remarques concernant le procès-verbal de la séance précédente, envoyé avec les convocations. Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

M. le Président propose de placer le point 7 de l'ordre du jour en début de séance.

2. Présentation des CEE par le Département du Loiret

Guillaume Bartoli, chef de projet transition écologique et énergétique et Llanah Corvo, du Département du Loiret, présentent la proposition du Département pour accompagner les collectivités dans leurs travaux de rénovation énergétique. Le Loiret a conventionné avec EDF pour valoriser les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) réalisés lors de travaux. Lorsqu'une commune fait des travaux de réhabilitation énergétique, elle peut « vendre » les économies qu'elle a réalisé via des CEE sur le marché des KWh/h cumac. Il faut anticiper la valorisation de ces CEE en paramétrant les devis des artisans et en s'enregistrant auprès d'EDF via l'aide du Département.

Guillaume Bartoli invite les élus à se rapprocher de Réginald Depussay (le développeur territorial) avant tout démarrage de projet. Il semble que ce service n'existe pas pour les communes du Loir-et-Cher.

3. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

M. Cuillerier informe que l'Etat poursuit son travail de tri et d'orientation des actions au regard des thématiques et de la feuille de route départementale. Le Pays Loire Beauce sera sollicité courant prochainement par l'Etat.

M. Cuillerier s'étonne que l'Etat affiche plus de 5 millions d'euro d'aide sur le Pays Loire Beauce alors même que les projets proposés par les communes n'ont pas été retenus, pour le moment, par l'Etat. Il apparaît que l'Etat valorise au titre du CRTE l'ensemble de ses dispositifs (DSIL, DRAJES, Ma prime rénov, DRAAF, Agence de l'eau, FranceAgriMer, Ségur de la santé, etc.).

La liste des projets retenus est disponible sur le site [Airtable - Tous les lauréats \(Grand public\)](#)

M. Durand propose que le Pays manifeste par un courrier son étonnement auprès de l'Etat.

4. Stratégie Biodiversité et organisation du festival « BiodiverCiné » 2021

Elsa Baron présente les actions de la stratégie biodiversité :

➔ **Le projet « promotion et plantation de couvert herbacé sur 2021-2023 » est porté par l'association Hommes et Territoires.**

Objectifs du projet :

- Gérer les linéaires périphériques (bordures de champs et intraparcellaires, bords de route, espace public, foncier d'entreprise...) afin de renforcer les services agronomiques,
- Favoriser les pollinisateurs sauvages et la biodiversité des plaines ainsi que les services écosystémiques.
- Plantation de 54 ha de mélanges en milieu agricole.

➔ **Le projet BiodiverCiné 2021-2023**

Objectifs du projet :

- Mobiliser largement sur une thématique biodiversité
- Recueillir les perceptions et paroles (art visuel, art vivant, résidence d'artiste) et souligner les co-responsabilités de chacun sur la biodiversité.
- S'appuyer sur cette mobilisation pour débattre sur des thématiques (1/an) en lien avec la biodiversité.

BiodiverCiné s'articule autour de deux volets :

- Un volet audiovisuel porté par le Pays Loire Beauce
- Un volet arts vivants porté par les Fous de Bassan !

BiodiverCiné 2021. Le Festival aura lieu :

- 14 novembre 2021 – 17h15 - Artenay,
- 22 novembre 2021 – 19h - Beaugency,
- 23 novembre 2021 – 19h - Saint-Ay

M. Cuillerier informe qu'il recherche 6 communes volontaires pour les éditions 2022-2023. Il souligne l'intérêt que l'association Hommes et Territoires viennent présenter son projet lors d'un comité syndical. Mme Baron informe que la participation financière des communes sera de 700 €. M. Cuillerier propose de flécher les 5 000 € de subvention du Département vers l'organisation sur 3 ans de ce festival. Le comité syndical note l'intérêt de se tourner vers les scolaires et les écoles. Le comité syndical souligne l'intérêt de cibler les communes disposant d'un collège et souhaite que la communication soit bien déployée.

Le comité syndical délibère favorablement pour solliciter le dispositif A VOS ID vers les actions de la stratégie biodiversité (à hauteur de 66 000 €) (**Délibération n°21-16 - Financement A VOS ID et stratégie biodiversité**).

Le comité syndical délibère favorablement pour solliciter l'aide du Département de 5 000 € vers la réalisation du festival BiodiverCiné 2021, 2022 et 2023 (**Délibération 21-17 - Organisation de BiodiverCiné et sollicitation du Département**).

5. Programme Leader

M. Le Président informe que le territoire a obtenu 289 500 de crédits complémentaires pour la fin de la programmation. Le COPIL s'est réuni juin et août pour étudier et évaluer les projets sollicitant des crédits complémentaires pour 2021 et 2022

Le comité de programmation du 28 septembre 2021 a validé la méthode d'attribution des crédits complémentaires et intégré ces crédits complémentaires à la maquette.

6. Contrat local de santé

Mme Lhacheq informe que des étudiants de 3^{ème} année viendront sur le territoire faire leur service sanitaire (SESA). L'objectif du SESA est la mise en place d'une action de prévention-promotion de la santé (nutrition, addiction, vie sexuelle et affective...) par des étudiants en santé. La réalisation de ce SESA sur le territoire peut, peut-être, permettre d'inciter un jour certains de ces étudiants en médecine à s'installer sur le territoire. En ce sens, cette action s'inscrit dans l'objectif de renforcer l'attractivité du territoire.

Mme Lhacheq informe qu'un évènement de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal s'est tenu à la Ferté-Saint-Aubin (CCPS) le 9 septembre 2021. Cet évènement, intitulé le « colon tour » a été animé par des professionnels de santé et visait à mieux appréhender les techniques de dépistage, la maladie et les traitements. Par ailleurs, elle informe qu'un Forum d'accès aux droits s'est tenu à Jargeau (PETR FOLS) le 22 septembre 2021. Ce forum a réuni des stands d'information animés par des professionnels pour renseigner le public et répondre à leurs interrogations sur leurs droits, dans de divers domaines : santé, social, emploi, logement, jeunesse, ... Ces actions s'inscrivent dans l'objectif de prévention en matière de santé.

M. Cuillierier informe que le CLS s'achève en fin d'année et qu'il appartiendra aux élus du territoire de décider s'ils souhaitent ou non s'engager dans un nouveau CLS. Pour cela, un bilan des actions engagées dans ce CLS sera réalisé.

Mme Chardon souligne le travail remarquable du CLS sur les deux objectifs prioritaires retenus : attractivité et prévention.

M. Durand constate la difficulté pour les étudiants-stagiaire en médecine d'être hébergé sur le territoire. Plus largement, il rappelle que l'une des priorités du Loiret est d'avoir une antenne de la faculté de médecine de Tours sur Orléans. Il observe par ailleurs que seulement 50% des diplômés en médecine s'installe après 7 ans d'études.

Mme Fischer note que la question de l'hébergement est cruciale pour faire venir des stagiaires en médecine.

M. Jacquet observe que la dynamique interprofessionnelle rend attractif un lieu d'exercice pour les jeunes médecins.

7. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

M. Prévost informe que le diagnostic est achevé et est disponible sur le site internet du Pays. Il informe que la phase « préconisation » a débuté avec les ateliers professionnels puis les partenaires.

M. Le Président observe la volatilité des prix de l'énergie et son impact sur le budget des ménages et rappelle dans ce sens la grande importance de ce travail sur la rénovation énergétique de l'habitat privé.

8. Conseil de développement : renouvellement des membres

M. Le Président rappelle que le règlement intérieur indique que « *Tous les trois ans, les membres ou le cas échéant les structures qu'ils représentent, sont consultés sur le maintien de leur participation au Conseil de développement territorial* »

Le Président propose de lancer le renouvellement du Conseil de développement en :

1. Consultant les 22 membres actuels pour vérifier qu'ils souhaitent toujours être membres
2. Invitant les EPCI à proposer des candidatures (non élu)
3. Valide la nouvelle composition par le Bureau puis le comité syndical

Le comité syndical délibère favorablement pour lancer le renouvellement des membres du conseil de développement (**Délibération 21-18 - Conseil de développement - renouvellement des membres**).

9. Site internet : cahier des charges et consultation

Le comité syndical délibère favorablement pour lancer la consultation portant sur la création d'un nouveau site internet. Un maximum de 10 000 € TTC sera indiquer dans le cahier des charges. (**Délibération 21-19 - Consultation pour la création d'un site internet**).

10. Questions diverses

Règlement intérieur

Le comité syndical délibère favorablement pour remplacer le terme « collectif climat » par le terme « Groupe action climat » dans le règlement intérieur (**Délibération n°21-20 : modification du règlement intérieur**).

❑ **Modification simplifiée du PLU de Beaugency**

Considérant les modifications mineures apportés au projet de PLU de Beaugency, le comité syndical délibère favorablement sur cette modification simplifiée (**Délibération n°21-21 : modification simplifiée du plu de Beaugency**)

❑ **Calendrier**

- Comité de suivi du SCoT – lundi 4 octobre – 14h – Saint-Ay
- Forum des producteurs de l'Orléanais – mercredi 6 octobre - après-midi - Semoy
- Visite réseau de chaleur de Huisseau-sur-Mauves et réseau géothermique de Mareau-aux-Prés – mercredi 20 octobre – 9h
- BiodiverCiné – Artenay – dimanche 14 novembre – 17h15
- BiodiverCiné – Beaugency – lundi 22 novembre – 19h
- BiodiverCiné – Saint-Ay – mardi 23 novembre – 19h

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie l'ensemble des élus pour son implication.

Le Président

Frédéric CUILLERIER